



# Conseil syndical



03 déc. 2025



*Les Cabannes*



# Désignation d'un secrétaire de séance

---

Approbation du procès-verbal du  
comité syndical du 07/07/2025

Pour

Contre

S'abstient

## Ordre du jour :

- Débat d'orientation budgétaire pour l'année 2026
- Mutuelle Santé et Prévoyance
- Bilan du programme Leader 2014/2022
- Mission PAT et recrutement en cours
- Points divers
  - Convention SAFER et montage d'un dossier LEADER
  - Etat d'avancement Cap 26/32
  - Perspective pour la poursuite du travail sur la Pierre Sèche
  - Calendrier 2026



# Débat d'orientations budgétaires 2026

# CFU 2025 provisoire

## *Faits marquants 2025*

- Départ d'Osanne en septembre 2025 avec une période de congés sans solde durant l'été;
- Arrivée de Julia Boscardin au poste administratif et financier;
- Lancement de Cap 26/32 avec le recours ponctuel de la fabrique des Transitions;
- Poursuite du déploiement de QPILOTE;
- Un dispositif Récup'Eau plus restreint que prévu initialement;
- PAT : Lauréat d'une nouvelle aide de la DRAAF (SNANC 2025) et de Coopération Territoriale;
- Un partenariat avec le SMBVTA pour la conférence de Serge ZAKA ;
- Lancements de plusieurs chantiers sur la Pierre Sèche (Le Riols, Vindrac, Moularès)

# CFU 2025 provisoire

## Fonctionnement

### Dépenses de fonctionnement

Libellé	Prévision 2025	Réalisé 2025
Charges à caractère général	124 892 €	111 642 €
Charges de personnel	379 699 €	356 753 €
Dont actions spécifiques	54 792 €	40 724 €
Autres charges de gestion courante	30 555€	34 727€
<i>dont aides DRAAF reversées</i>	5 555€	4 410 €
<i>dont aides LEADER reversées</i>	- €	5 396 €
Dotation aux amortissements	5 000 €	3 882 €
<b>Total Dépenses de Fonctionnement</b>	<b>540 146 €</b>	<b>507 004 €</b>

### Recettes de fonctionnement

Libellé	Prévision 2025	Réalisé 2025
Produits des services (SCOT)	10 000 €	10 000 €
Dotations et participations	558 041 €	400 513 €
<i>dont LEADER</i>	<b>197 460 €</b>	<b>44 556 €</b>
<i>dont Etat</i>	37 113 €	36 388 €
<i>dont Région</i>	59 850 €	59 850 €
<i>dont EPCI</i>	232 499 €	232 499 €
<i>dont Subv. actions spécifiques</i>	31 120 €	27 221 €
<b>Total Recettes de Fonctionnement</b>	<b>568 041 €</b>	<b>412 145 €</b>

Déficit provisoire de fonctionnement 2025 : - 96 491 €



# Aides Leader en attente de convention

Pôle  
Territorial  
Albigeois-Bastides

	Prévisionnel 2024	Prévisionnel 2025	Rattaché ou perçu en 2025
Animation 2023 et 2024 du programme LEADER 2023-2027	44 556 €	44 556 €	44 556 €
Chargé de mission transition – Années 2024 + 2025	31 718 €	65 904 €	- €
Animation 2025 du programme LEADER 2023-2027 (1,5 ETP)	- €	73 588 €	- €
Outil pilotage politiques publiques (QPilote)	- €	5 120 €	- €
Actions spécifiques (Stage, TEPOS, Intervenants...)	- €	8 292 €	- €
	<b>76 274 €</b>	<b>197 460 €</b>	<b>44 556 €</b>
<b>Résultat :</b>	<b>- 76 274 €</b>	<b>- 152 904 €</b>	



Pôle  
Territorial  
Albigeois-Bastides



# Aides Leader en attente de convention

Prévisionnel 2024	Rattaché ou perçu en 2024	Prévisionnel 2025	Rattaché ou perçu en 2025
76 274 €	0 €	197 460 €	44 556 €
<b>Résultat :</b>	<b>- 76 274 €</b>		<b>- 152 904 €</b>

Déficit provisoire de fonctionnement 2025 : - 96 491 €

En prenant en compte les aides Leader en attente de convention

Excédent provisoire de fonctionnement 2025 : + 56 413 €



# Actions spécifiques 2025



Pôle  
Territorial  
**Albigeois-Bastides**



# CFU 2025 provisoire

## Investissements

Dépenses d'investissement		
Libellé	Prévisionnel 2025	CFU 2025
Opérations d'équipement	2 400 €	1 942 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>1 942 €</b>

Recettes d'investissement		
Libellé	Prévisionnel 2025	CFU 2025
Amortissements et provisions	5 000 €	3 882 €
FCTVA	24 €	24 €
<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>3 906 €</b>

Excédent provisoire d'investissement 2025 : + 1 964 €

Déficit provisoire de fonctionnement 2025 : - 96 491 €

Résultat net provisoire 2025 : - 94 527 €

## Reports exercice 2024

Fonctionnement	318 155,79 €	Investissement	25 083,33 €
----------------	--------------	----------------	-------------

Résultat total cumulé prévisionnel au 31/12/2025 : 248 712,12 €



# ETAT DES FINANCES 2025

ETAT FINANCES		
2025	Sur le compte au 03/12/2025	147 141,57 €
	Dépenses prévisionnelles jusqu'au 31/12/2025	- 90 341,69 €
	Trésorerie provisoire au 31/12/2025	56 799,88 €
	Recettes à percevoir exercices 2025 et précédents	145 238 €
	Recettes autres (Leader....) non rattachés à des exercices	197 460 €
	FONDS propres au PETR au 31/12/2025	399 498 €
2024	FONDS propres au PETR au 31/12/2024	445 449 €
2023	FONDS propres au PETR au 31/12/2023	445 486 €



# Projet Budget 2026

## Recettes de fonctionnement 2026

### Participations des Collectivités

- **3,90 €/hab.** sur la base de 59 800 hab. en 2026 → 233 220 €
- Convention SCoT CSCC → 10 000 €

### Aides LEADER

- Animation-gestion du programme LEADER → 73 588 € (1,5 ETP)
- Chargé de mission transition écologique & énergétique → 32 952 €
- QPILOTE 3eme année → 1920 €

### Aides LEADER 2024 & 2025 non rattachées

- Chargé de mission transition – Années 2024 + 2025
  - Animation 2025 du programme LEADER 2023-2027 (1,5 ETP)
  - Outil pilotage politiques publiques (QPilote)
  - Actions spécifiques (Stage, TEPOS, Intervenants...)
- TOTAL → 152 904 €**

### Aides de l'Etat

- Aide DRAAF PAT → 10 000 €
- Aide DRAFF Partenaires PAT → 5 481 €
- Aide AEAG → 6 606 €

### Aides de la Région

- Ingénierie territoriale → 56 850 € (baise de 5 % minimum / 2025)
- Coopération territoriale → 20 284 €

### Autres

- SMBVTA → 3 000 € (objectifs SOL)

→ **RECETTES PREVISIONNELLES (hors actions spécifiques) : 453 901 €**



# Tableau des effectifs pour 2026

Julia BOSCARDIN

Secrétariat administratif et financier (Titulaire – Catégorie B)

Justine CHOLLET

Chargée de Mission LEADER (CDD 3 ans du 14/09/2023 au 14/09/2026)

En cours de recrutement

Chargée de Mission Transition Agricole et Alimentaire (CDD 1 an à partir du 01/02/2026)

Emmanuelle SUBSOL

Chef de Projet contractualisations et Habitat-Urbanisme(CDI de droit public à 80%)

Antoine BOUTONNE

Chargé de mission Transition écologique et énergétique (CDD 3 ans 17/01/2025 au 17/01/2028)

François HAMARD

Chargé d'appui aux projets « bâtiments et transition écologique » (CDD de 1 an à partir du 05/02/2026)

Julien FRAT

Directeur (CDI de droit public à temps complet)



# Evolution des indemnités du président et des vice-présidents

Suite au bureau du 03/10/2025, il est proposé de :

- Diminuer de 10 % les indemnités du président et des vice-présidents du Pôle Territorial → Economie de 2500 € = frais de réception !

2025	2026
25 784 €	23 205 €



# Projet Budget 2026

## Dépenses de fonctionnement hors actions spécifiques

Libellé	2026
Charges à caractère général	65 650 €
Charges de personnel	377 947 €
Autres charges de gestion courante	35 287 €
Dotation aux amortissements	5 000 €
<b>Total Dépenses de Fonctionnement</b>	<b>483 884 €</b>

## Recettes de fonctionnement hors actions spécifiques

Libellé	2026
Produits des services	10 000 €
Dotations et participations	443 901 €
<b>Total Recettes de Fonctionnement</b>	<b>453 901 €</b>

Résultat : - 29 982 €



# Actions spécifiques 2026

Détails Opérations spécifiques 2026	Dépenses 2026	Recettes 2026					Auto financement
		Europe	ETAT	REGION	DEP 81	Cnes / EPCI	
Fond d'initiatives citoyennes "coup de pousse"	10 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	10 000 €



# Actions spécifiques 2026

Détails Opérations spécifiques 2026	Dépenses 2026	Recettes 2026					Auto financement
		Europe	ETAT	REGION	DEP 81	Cnes / EPCI	
Fond d'initiatives citoyennes "coup de pousse"	10 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	10 000 €
Dispositif de soutien à la récupération des eaux de pluie	4 599 €	1 380 €	2 300 €	- €	- €	- €	919 €

**Dépenses prévisionnelles :**

- Animation d'Ateliers pédagogiques “Sobriété” → 1 599€
- Communication → 3 000 €



# Actions spécifiques 2026

Détails Opérations spécifiques 2026	Dépenses 2026	Recettes 2026					Auto financement
		Europe	ETAT	REGION	DEP 81	Cnes / EPCI	
Fond d'initiatives citoyennes "coup de pousse"	10 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	10 000 €
Dispositif de soutien à la récupération des eaux de pluie	4 599 €	1 380 €	2 300 €	- €	- €	- €	919 €
Dossier LEADER « Stratégie foncière »	106 102 €	67 905 €	- €	- €	- €	34 597 €	3 600 €
<i>Vigifoncier et BVSM</i>	<i>96 102 €</i>	<i>61 505 €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>34 597 €</i>	<i>0 €</i>
<i>Convention essor maraicher</i>	<i>10 000 €</i>	<i>6 400 €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>3 600 €</i>

## Précisions :

- Vigifoncier : 3CS et CCMAV (?)
- BVSM : 48 communes (3CS, CCMAV (?), 3CT)
- Essor Maraicher : Ensemble du territoire du Pôle Territorial



# Actions spécifiques 2026

Détails Opérations spécifiques 2026	Dépenses 2026	Recettes 2026					Auto financement
		Europe	ETAT	REGION	DEP 81	Cnes / EPCI	
Fond d'initiatives citoyennes "coup de pousse"	10 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	10 000 €
Dispositif de soutien à la récupération des eaux de pluie	4 599 €	1 380 €	2 300 €	- €	- €	- €	919 €
Dossier LEADER « Stratégie foncière »	106 102 €	67 905 €	- €	- €	- €	34 597 €	3 600 €
PAT 2026	21 130 €	- €	19 730 €	- €	- €	- €	1 400 €
<i>Ma Cuisine engagée</i>	16 930 €	- €	16 930 €	- €	- €	- €	- €
<i>Goûtons nos campagnes</i>	4 200 €	- €	2 800 €	- €	- €	- €	1 400 €

**Précisions :**

- Ma cuisine engagée : GAB81, Chambre d'Agriculture, Les Mains sur Terre, Public Labo



# Actions spécifiques 2026

Détails Opérations spécifiques 2026	Dépenses 2026	Recettes 2026					Auto financement
		Europe	ETAT	REGION	DEP 81	Cnes / EPCI	
Fond d'initiatives citoyennes "coup de pousse"	10 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	10 000 €
Dispositif de soutien à la récupération des eaux de pluie	4 599 €	1 380 €	2 300 €	- €	- €	- €	919 €
Dossier LEADER « Stratégie foncière »	106 102 €	67 905 €	- €	- €	- €	34 597 €	3 600 €
PAT 2026	21 130 €	- €	19 730 €	- €	- €	- €	1 400 €
<b>TOTAL</b>	<b>141 831 €</b>	<b>69 285 €</b>	<b>22 030 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>34 597 €</b>	<b>15 920 €</b>
		<b>125 911 €</b>					





# Budget 2026

## Dépenses de fonctionnement hors actions spécifiques

<b>Libellé</b>	<b>2026</b>
Charges à caractère général	65 650 €
Charges de personnel	377 947 €
Autres charges de gestion courante	35 287 €
Dotation aux amortissements	5 000 €
<b>Total Dépenses de Fonctionnement</b>	<b>483 884 €</b>

## Résultat : - 29 982 €

Dépenses actions spécifiques	141 831 €
<b>Total Dépenses de Fonctionnement</b>	<b>625 715 €</b>

## Résultat : - 45 912 €

**Report aides Leader 2024/2025 : + 152 904 €**

Résultat : + 106 992 €

# Recettes de fonctionnement hors actions spécifiques

Libellé	2026
Produits des services	10 000 €
Dotations et participations	443 901 €
<b>Total Recettes de Fonctionnement</b>	<b>453 901 €</b>



# Investissement provisoire 2026

## Dépenses d'investissement provisoire 2026

Libellé	2025
Licences logiciels bureautique	500 €
Matériel Informatique	2 500 €
<b>Total Dépenses d'investissement 2025</b>	<b>3 000 €</b>

## Recettes d'investissement provisoire 2026

Libellé	2025
FCTVA	676 €
Virement de la section de fonctionnement: amortissements et provisions	5 000 €
<b>Total Recettes d'investissement 2025</b>	<b>5 676 €</b>

Résultat : + 2 676 €



# PAT

## Projet Alimentaire Territorial

## Coopération territoriale

Le Pôle Territorial **LAUREAT** de Coopération Territoriale

Assiette éligible : 86 932,27 €

FEADER : 36 511,54 €  
Région : 24 341,04 €      } **60 852,58 €**

Durée : 2 ans (2026 → 2027)

7 actions concrètes et opérationnelles

## Coopération territoriale

- 1. Mise en place d'une cellule foncière et d'un observatoire partagé pour mutualiser les informations sur le foncier, les cédants, les porteurs de projets et travailler en coopération sur des dossiers.**

## Coopération territoriale

- 1. Mise en place d'une cellule foncière et d'un observatoire partagé**
- 2. Structuration de groupes de veille** composés d'élus et citoyens pour repérer, caractériser du foncier et aller à la rencontre des futurs cédants à l'échelle des communes.

## Coopération territoriale

- 1. Mise en place d'une cellule foncière et d'un observatoire partagé**
- 2. Structuration de groupes de veille**
- 3. Déploiement du test d'activité en archipel avec l'Essor Maraîcher, par la mise en place d'un réseau de fermes accueillantes faisant office de « lieux-tests » temporaires.**

## Coopération territoriale

- 1. Mise en place d'une cellule foncière et d'un observatoire partagé**
- 2. Structuration de groupes de veille**
- 3. Déploiement du test d'activité en archipel**
- 4. Transmission-restructuration des fermes** : définition d'une méthodologie d'accompagnement et expérimentation du modèle avec des projets d'installation multiple ou collective sur une ou deux grandes exploitations à enjeu.

## Coopération territoriale

- 1. Mise en place d'une cellule foncière et d'un observatoire partagé**
- 2. Structuration de groupes de veille**
- 3. Déploiement du test d'activité en archipel**
- 4. Transmission-restructuration des fermes**
- 5. Sensibilisation et communication** : organisation d'évènements sur la transmission et l'installation à l'échelle des communautés de communes, conception et diffusion d'une campagne de communication et élaboration d'un support d'information mutualisé entre les partenaires.

## Coopération territoriale

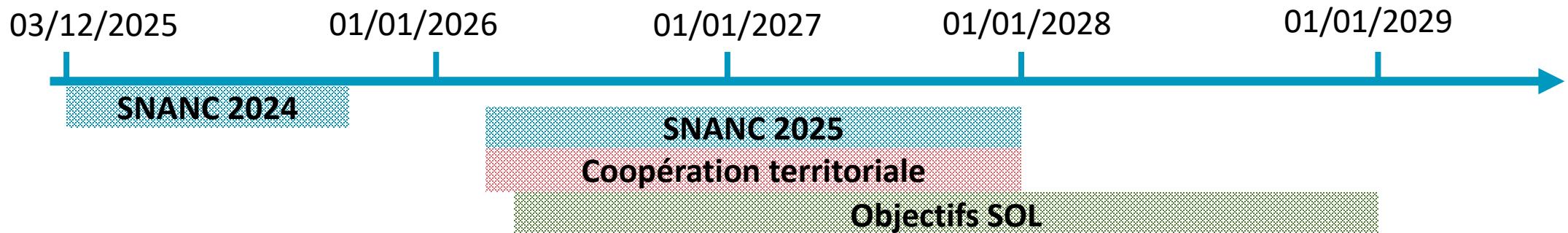
- 1. Mise en place d'une cellule foncière et d'un observatoire partagé**
- 2. Structuration de groupes de veille**
- 3. Déploiement du test d'activité en archipel**
- 4. Transmission-restructuration des fermes**
- 5. Sensibilisation et communication**
- 6. Développement de nouveaux points de vente collectifs** : identification de producteurs intéressés, accompagnement à l'émergence d'un PVC et appui aux initiatives déjà existantes pour les consolider.

## Coopération territoriale

- 1. Mise en place d'une cellule foncière et d'un observatoire partagé**
- 2. Structuration de groupes de veille**
- 3. Déploiement du test d'activité en archipel**
- 4. Transmission-restructuration des fermes**
- 5. Sensibilisation et communication**
- 6. Développement de nouveaux points de vente collectifs**
- 7. Structuration de l'approvisionnement des cantines** : l'objectif est d'identifier des fournisseurs locaux capables de répondre aux besoins des établissements accompagnés dans le dispositif «Ma Cuisine Engagée » puis d'organiser les mises en relations et d'accompagner les contractualisations : rencontres, solutions logistiques, planification des producteurs, etc.

## Le financement du poste d'animation

- « Coopération Territoriale » :
  - 70 % de financement pour 0,7 ETP
  - 2 ans → démarrage à caler entre le 01/01/2026 et le 01/05/2026
  - Réponse fin novembre- début décembre
- « DRAAF – SNANC » :
  - Une enveloppe 18 000 € [2026 – 2027]
  - Financement des 0,3 ETP restant
- « Objectifs Sol » :
  - Enveloppe de financement de 4305 € pour 43 jours sur 3 ans





# Convention de participation risque Prévoyance et Mutuelle Santé



## Convention de participation risque prévoyance

Conformément aux dispositions des articles L.827-7 et L.827-8 du code général de la fonction publique, le Centre de Gestion 81 a mis en place une convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire, pour les agents des collectivités affiliées et non affiliées à compter du 1er janvier 2025, pour une durée de 6 ans.

A l'issue de la procédure de consultation, le Centre de Gestion 81 a souscrit une convention de participation pour le risque « Prévoyance » auprès du groupement « **Collecteam - Allianz** » pour une durée de six ans. Cette convention prend effet le 1er janvier 2025 pour se terminer le 31 décembre 2030.

Les collectivités territoriales et établissements publics peuvent désormais adhérer à la convention de participation sur délibération de leur Assemblée délibérante, après consultation de leur Comité Social Territorial.



# Convention de participation risque prévoyance : Rappel

## Caractéristiques de la convention de participation « prévoyance »

L'offre de base et ses options se composent ainsi :

<i>Assiette de cotisation / Indemnisation</i>	<i>Sur TBI + NBI + CTI + RI</i>	
<i>Garanties obligatoires</i>	<i>Taux d'indemnisation</i>	<i>Taux de cotisation</i>
Incapacité Temporaire Totale de Travail (ITT) : En relais des obligations statutaires Invalidité RI au premier jour de CLM / CLD	<b>90%</b>	<b>2,30 %</b>
<i>Garanties Optionnelles Facultatives</i>		
Option 1 : ITT + Invalidité + Perte de Retraite	<b>90%</b>	<b>2,95 %</b>
Option 2 : Décès – PTIA	<b>100%</b>	<b>+ 0.30 %</b>

Les taux de cotisation proposés sont maintenus les deux premières années.

Il revient à chaque agent de décider d'adhérer à titre individuel au contrat-groupe « prévoyance » sans questionnaire médical et sans délai de stage.

## Participation financière de l'employeur

L'adhésion de la collectivité à la convention de participation proposée par le Centre de Gestion 81 est conditionnée :

- Au versement d'une participation financière versée aux agents ayant adhéré à ladite convention de participation.
- A la signature de la convention de gestion entre la collectivité et le Centre de Gestion 81.

Le montant de la participation financière peut être soit identique pour l'ensemble des agents, soit modulée dans un but d'intérêt social.

La participation financière mensuelle est obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 sur la base d'un montant de référence fixé par décret à hauteur de 7€/mois/agent minimum.



# Convention de participation risque prévoyance

Il avait été proposé :

- D'adhérer à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » conclue entre le Centre de Gestion 81 et le groupement « Collecteam - Allianz »,
- D'accorder la participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité en activité ayant adhéré à la convention de participation portant sur le risque « Prévoyance »,
- De fixer le niveau de participation financière de la collectivité (actuellement de **80 € par agent et par mois** - au prorata de la cotisation réelle du contrat) pour chaque agent qui adhère à la convention de participation, selon la délibération en date du 11 décembre 2024.



# Convention de participation risque Santé



## Convention de participation risque Santé

Pour le risque santé, cette participation ne pourra être inférieure à 50 % du montant de référence fixé à 30 €, **soit 15 €.**

L'obligation de participation financière en santé s'impose aux employeurs territoriaux **à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.**

Le PETR participe à la procédure de mise en concurrence du CDG 81 (lettre d'intention, questionnaire Arima et recueil statistique renvoyés fin octobre au CDG 81).

Pas de participation du PETR pour l'instant, le montant proposé est de 15 €.



## Répartition de la participation financière à la Prévoyance et à la Mutuelle santé

Après concertation des membres du bureau et selon avis du CST le 1<sup>er</sup> décembre, il est proposé de ne pas augmenter les charges du PETR (6 209 €/agents/an) :

- De conserver le montant de la participation financière à **80 €** par agent selon la répartition suivante :
  - **65 €** pour chaque agent qui adhère à la convention pour la Prévoyance
  - **15 €** de participation financière sous réserve de contrats Mutuelle santé labellisés
- D'autoriser le Président à signer les documents contractuels en découlant,
- D'inscrire au budget primitif, les crédits nécessaires au versement de la participation financière aux agents pour la prévoyance et la Mutuelle santé.



# Bilan chiffré du programme LEADER 2014-2022



# Bilan du programme LEADER 2014-2022 - Données

- Durée de programmation : 7 ans
- Montant total de l'enveloppe : 3 302 000,00 €
- Taux d'intervention maximum : 48%
- Montant maximum : 150 000€

Enveloppe non consommée :  
400 157,83 €

	LEADER Programmé	LEADER Soldé
Montant €	3 289 570,98 €	2 901 842,17 €
Nombre de dossiers	80	75
Taux de programmation	99,6 %	87,9 %
Moyenne / dossier	41 119,64 €	38 691,23 €



5 abandons



# Bilan du programme LEADER 2014-2022 - Données

## **Enveloppe initiale : 3 302 000 €**

**Enveloppe programmée : 3 289 570,98 €**

Enveloppe non programmée : 12 429,02 €

**Enveloppe soldée : 2 901 842,17 €**

**387 728,81 €**  
non  
consommés

Enveloppe abandonnée : 207 812,75 €

Sous réalisation : 179 916,06 €



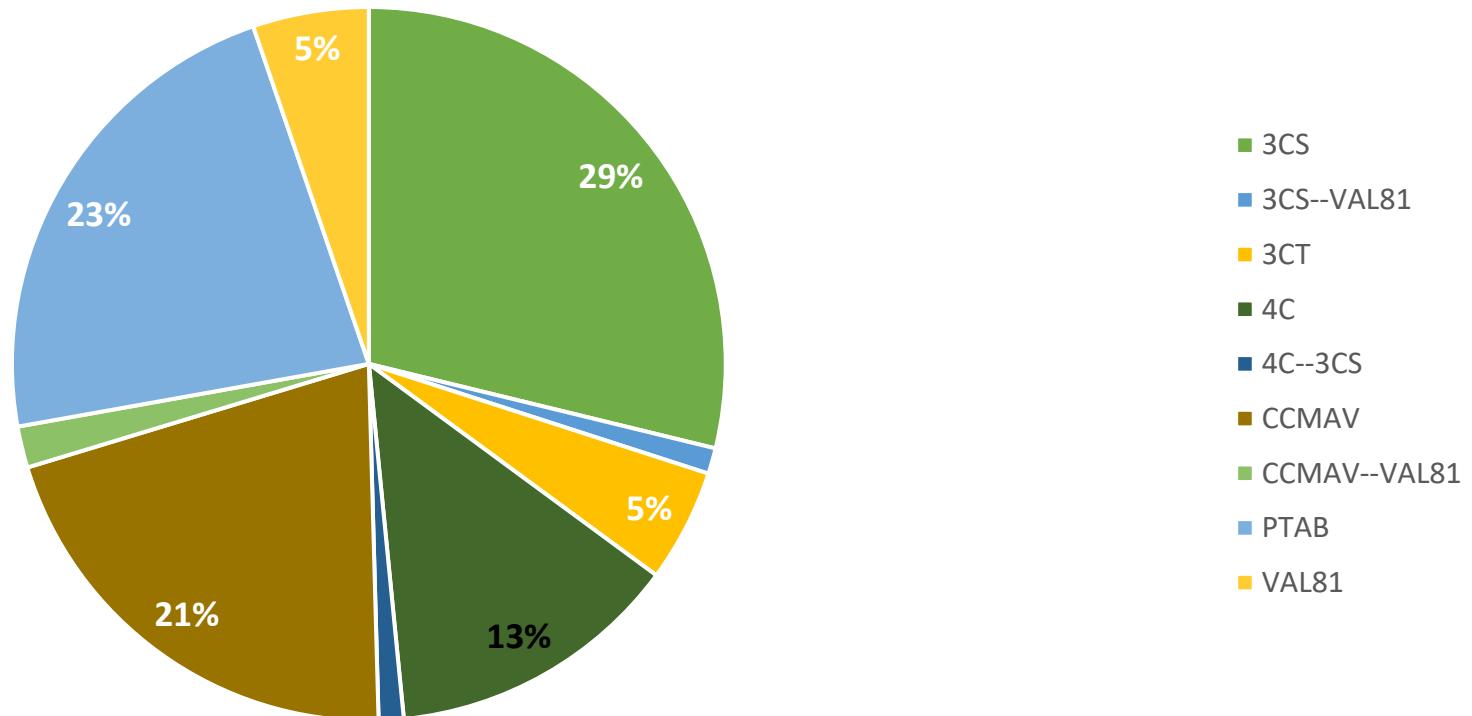
# Bilan du programme LEADER 2014-2022 - Données

Fiche Actions		Subvention Versée (€)	Nombre de dossiers
<b>1-Un territoire attractif et accueillant avec des services adaptés</b>		<b>1 061 133,14</b>	<b>22</b>
	Privé	123 390,90	4
	Public	937 742,24	18
<b>2-Un territoire engagé pour le développement d'une économie de proximité</b>		<b>949 543,71</b>	<b>28</b>
	Privé	219 651,99	3
	Public	729 891,72	25
<b>3-Un territoire à énergie positive pour la croissance verte</b>		<b>490 686,18</b>	<b>13</b>
	Public	490 686,18	13
<b>4-Partager et enrichir ses expériences par la coopération</b>		<b>67 241,58</b>	<b>3</b>
	Privé	37 761,90	1
	Public	29 479,68	2
<b>5-Animation Gestion Communication Evaluation</b>		<b>333 237,56</b>	<b>9</b>
	Public	333 237,56	9
<b>Total général</b>		<b>2 901 842,17</b>	<b>75</b>



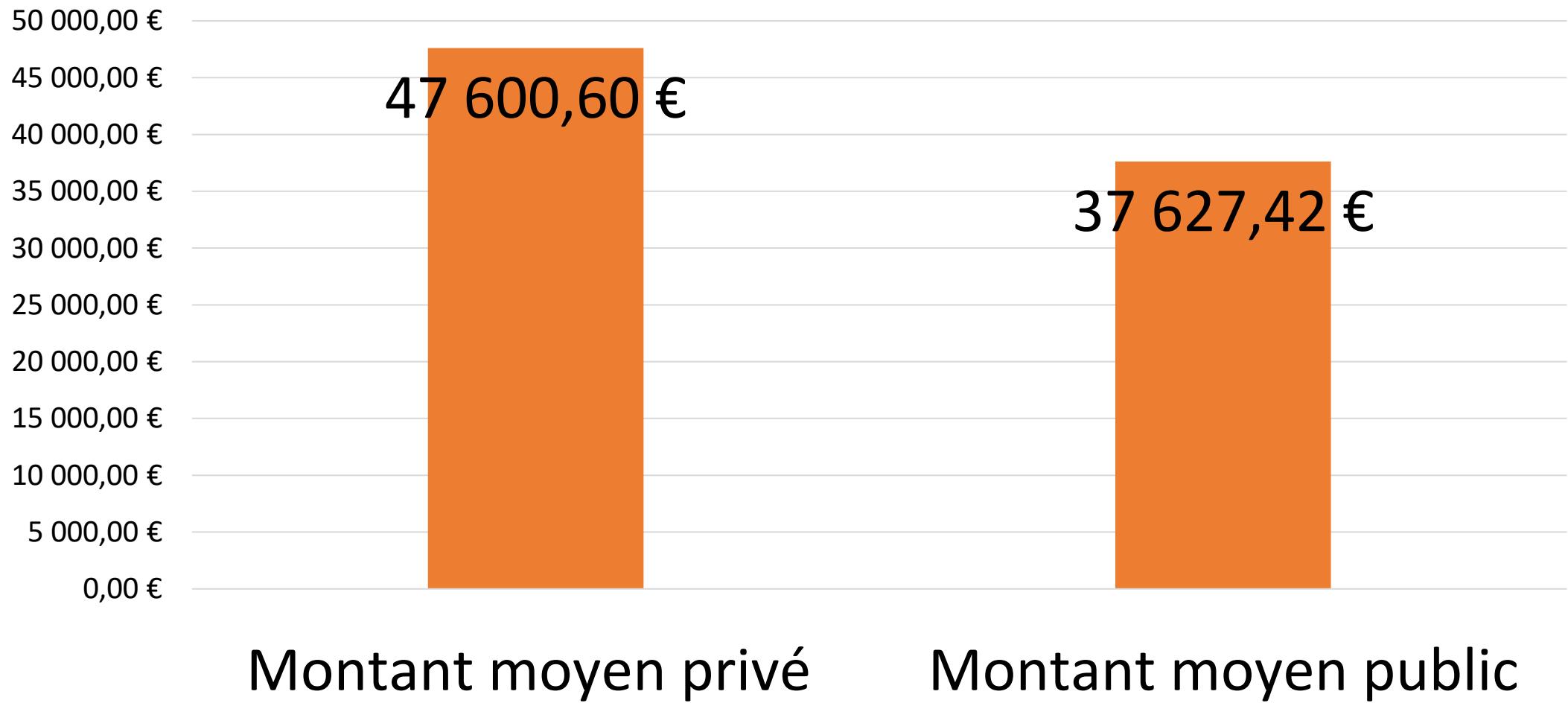
# Bilan du programme LEADER 2014-2022 - Données

Répartition de l'enveloppe soldée par fiche actions





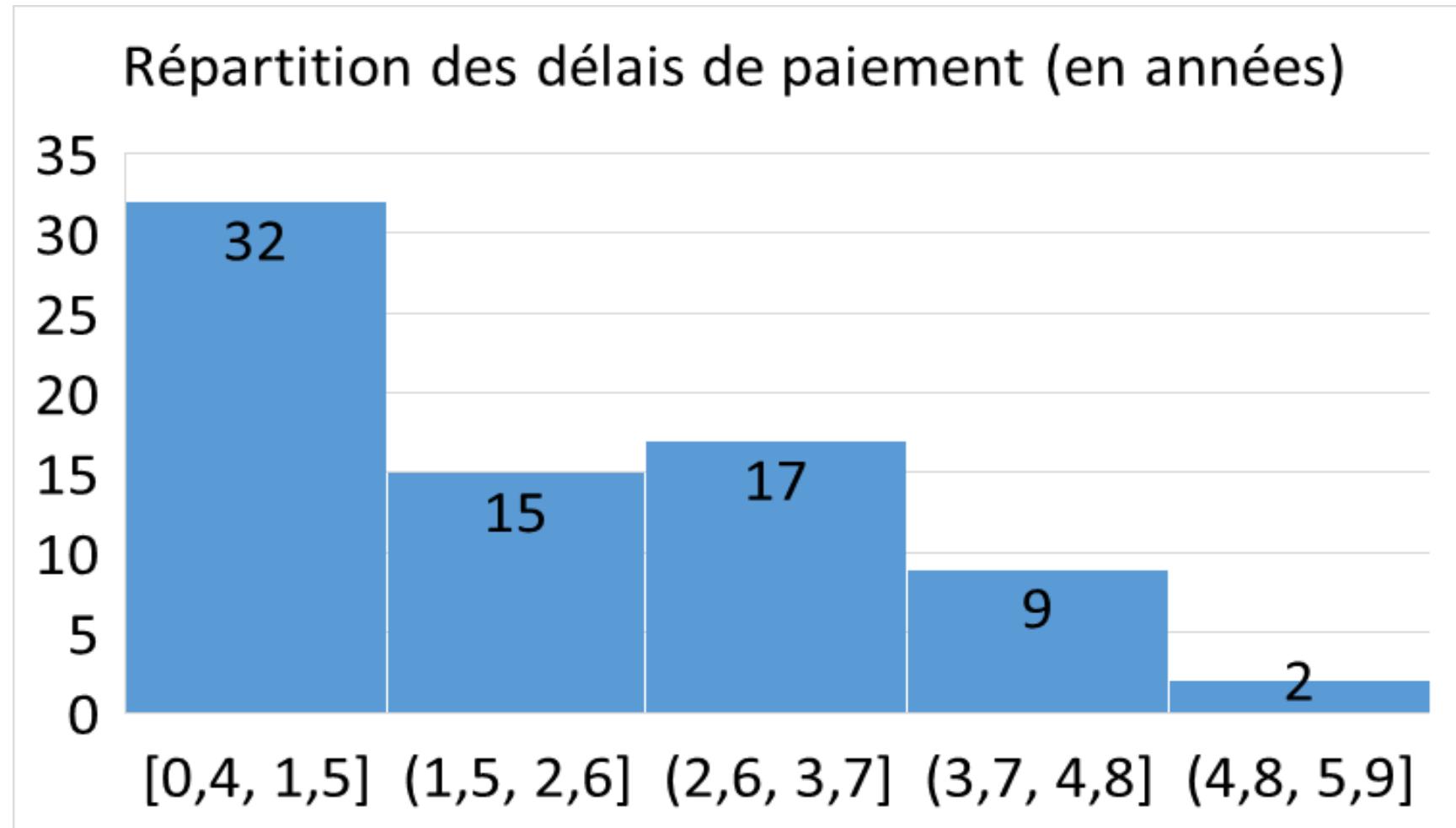
# Bilan du programme LEADER 2014-2022 - Données





## Bilan du programme LEADER 2014-2022 - Données

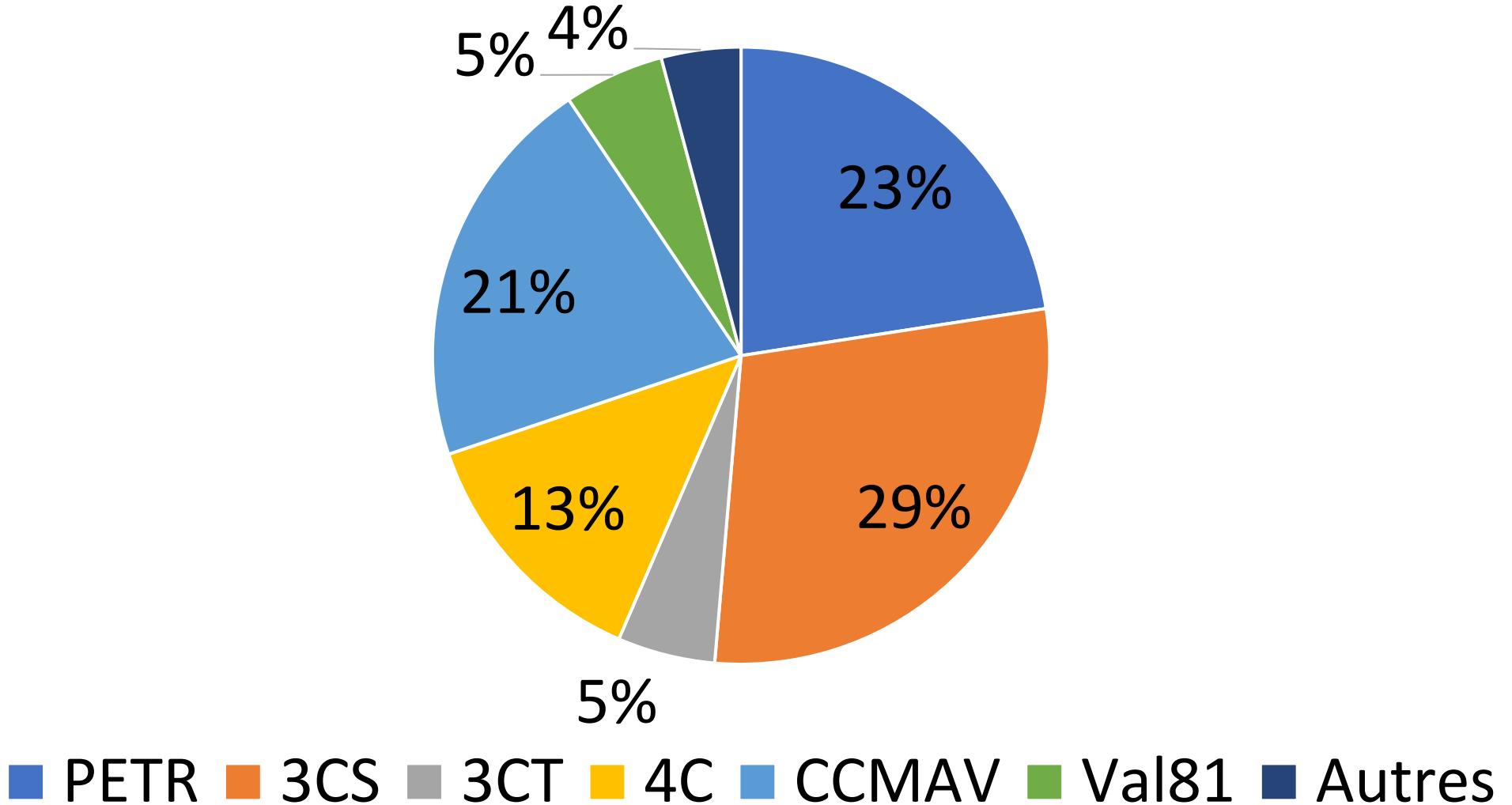
- Délais de paiement moyen : 2 ans et 2 mois





# Bilan du programme LEADER 2014-2022

## Répartition par territoire en fonction du montant soldé





# Etat d'avancement Données SAFER



# Etat d'avancement données SAFER

## Vigifoncier

### EPCI engagées :

- CC du Carmaisin Ségala
- CC des Monts d'Alban et Villefranchois (validation en conseil communautaire le 18/12)

### Proposition financière de la SAFER



# Etat d'avancement données SAFER

## Vigifoncier

	CC	Nb communes	Dont conventionnées	Coût n	Coût n+1
Sans mutualisation	3CS	31	0	7 140 €	4 440 €
	CCMAV	14	3	3 480 €	2 100 €
<b>TOTAL NON MUTUALISE</b>				<b>10 620 €</b>	<b>6 540 €</b>
cout total mutualisé		45	3	8 085 €	5 870 €



# Etat d'avancement données SAFER

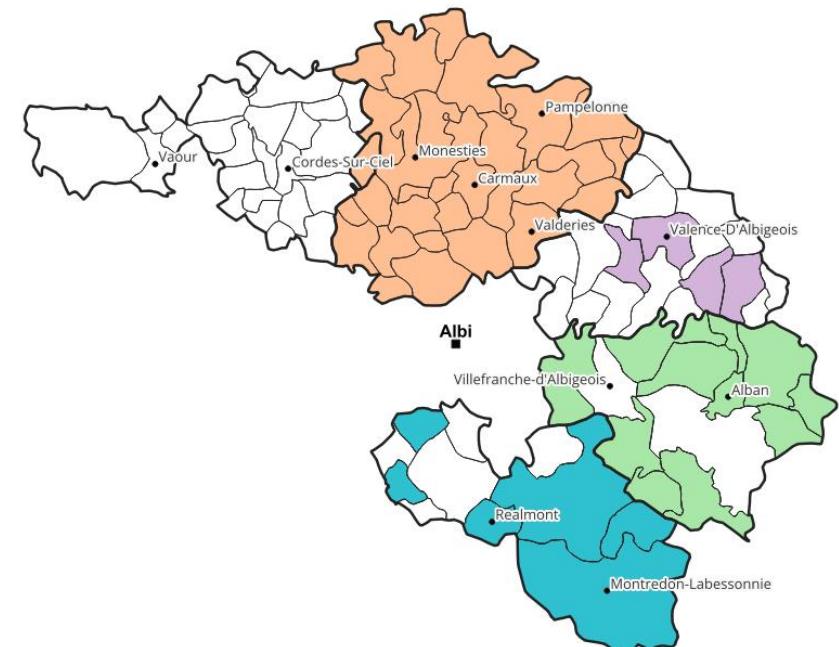
## Biens vacants sans maître

### EPCI engagées :

- CC du Carmausin Ségala → 31 communes
- CC des Monts d'Alban et Villefranchois → 11 communes (à valider)
- CC Centre Tarn → 6 communes
  
- CC Val 81 → à définir (hors dossier LEADER)

Coût unitaire HT : 1 500 €

Coût total connu à ce jour : 72 000 € HT





# Etat d'avancement données SAFER

## Dossier LEADER

NATURE DES DEPENSES	2026	2027	2028	TOTAL
Adhésion Vigifoncier (3CS, CCMAV)	8 085 €	5 870 €	2 935,00 €	16 890,00 €
Etudes Biens Vacants Sans Maître (48 communes)	72 000,00 €	- €	- €	72 000,00 €
Prestation Essor Maraîcher	10 000,00 €	10 000,00 €	- €	20 000,00 €
Stage	- €	4 000,00 €	- €	4 000,00 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>90 085 €</b>	<b>19 870 €</b>	<b>2 935,00 €</b>	<b>112 890 €</b>
<b>TOTAL TTC</b>	<b>106 102,00 €</b>	<b>21 044,00 €</b>	<b>3 522,00 €</b>	<b>130 668,00 €</b>



# Etat d'avancement données SAFER

## Dossier LEADER

<b>TOTAL TTC</b>	106 102,00 €	21 044,00 €	3 522,00 €	130 668,00 €
------------------	--------------	-------------	------------	--------------

### Plan de financement par année

	2026	2027	2028	<b>TOTAL</b>
<b>Financements publics</b>				
LEADER	67 905,28 €	13 468,16 €	2 254,08 €	83 627,52 €
<b>Total financements</b>	<b>67 905,28 €</b>	<b>13 468,16 €</b>	<b>2 254,08 €</b>	<b>83 627,52 €</b>
<b>Autofinancement</b>				
Pôle Territorial A & B	3 600,00 €	5 040,00 €	- €	8 640,00 €
3CS (Vigif. + 31 cnés BVSM)	22 522,32 €	1 767,40 €	883,70 €	25 173,43 €
CCMAV (Vigif. + 11 cnés BVSM)	8 186,40 €	768,44 €	384,22 €	9 339,05 €
3CT (6 cnés BVSM)	3 888,00 €	- €	- €	3 888,00 €
<b>Total autofinancement</b>	<b>38 196,72 €</b>	<b>7 575,84 €</b>	<b>1 267,92 €</b>	<b>47 040,48 €</b>
<b>Total</b>	<b>106 102,00 €</b>	<b>21 044,00 €</b>	<b>3 522,00 €</b>	<b>130 668,00 €</b>



# CAP

## 2026 / 2032



# Etat d'avancement du projet CAP 26/32

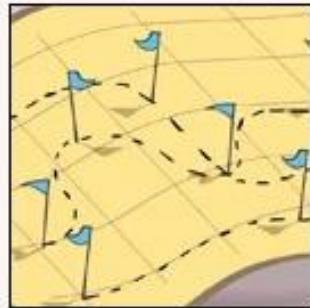
## La construction d'un chemin du changement



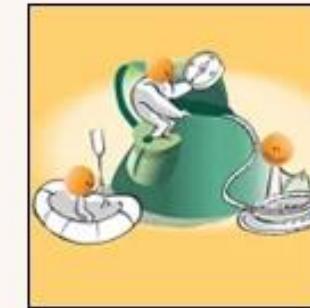
Analyser le contexte



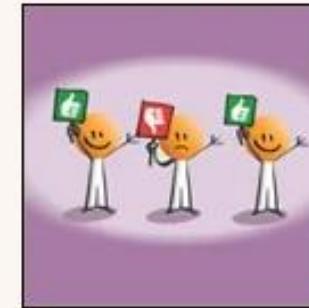
Définir une vision collective



Tracer des chemins de changement



Définir des activités et stratégies



Organiser le suivi-évaluation

1 atelier élu : 03/07

1 atelier technicien : 10/07

1 atelier commun : 14/10

2 ateliers d'approfondissement : 26 et 28/11

08/12 : 1 atelier commun élus et techniciens : validation de propositions opérationnelles

Après les élections : présentation de la proposition de feuille de route et ajustements/validation avec les nouveaux élus

Présentation de ce travail (feuille de route, convention territoriale...) aux nouveaux élus → **Validation politique dans chaque EPCI !**





Pôle  
Territorial  
Albigeois-Bastides

# Etat d'avancement du projet CAP 26/32

## La construction d'un chemin du changement

### Des inquiétudes et interrogations entendues !

→ Un travail qui s'inscrit dans une remise à plat des fonctionnements et missions !

**Le travail engagé est sérieux, profond et construit avec tous les points de vue (élus, techniciens, secrétaires de mairie...)**

→ Un travail qui cherche à être clair et compréhensible par tous !

# Etat d'avancement du projet CAP 26/32

## La construction d'un chemin du changement

### 1. GOUVERNANCE

#### Les constats clés

- Gouvernance jugée descendante → décisions prises trop tard, pas assez partagées avec les EPCI ;
- Rôle du Pôle Territorial pas assez clair avec un manque de présence physique / retours d'avancement

**Ce qui est en train d'être construit : les conditions pour une gouvernance mieux articulée avec les EPCI et plus transparente :**

- un schéma de décision et de concertation partagé (qui décide quoi et quand) ;
- un dialogue en amont avant d'engager de nouvelles actions ;
- un reporting régulier, simple et lisible.



Pôle  
Territorial  
Albigeois-Bastides

# Etat d'avancement du projet CAP 26/32

## La construction d'un chemin du changement

## 2. COOPERATIONS & INGENIERIE TERRITORIALE

### Les constats clés

- Les « communs » ne sont pas clairement identifiés → sentiment d'éparpillement
- « On ne s'y retrouve pas dans les priorités identifiées au niveau du Pôle Territorial »
- Les EPCI n'ont pas le même niveau d'ingénierie interne pour accompagner ces priorités → sentiment d'iniquité !

### Ce qui est en train d'être construit, les conditions pour une :

- Les conditions pour définir collectivement ce qui nous rassemble et ce que l'on souhaite porter en commun au travers du Pôle Territorial ;
- Faire de l'ingénierie du Pôle Territorial, une ressource complémentaire au service de votre projet ;



# Pierre Sèche



# Pierre Sèche

## Emergence d'un projet de coopération LEADER





# Pierre Sèche

## Emergence d'un projet de coopération LEADER

### Enjeux identifiés

#### Développer une filière PS durable

- Économie
- Formation et valorisation des artisans
- Favoriser la ressource locale
- Formation des maîtres d'œuvres

#### Protéger l'environnement

- Biodiversité
- Impact carbone
- Réemploi et économie circulaire

#### Préserver notre patrimoine

- Valorisation du patrimoine
- Protection du patrimoine
- Focus patrimoine routier
- Focus cultures agricoles
- Remplacer les murs bétons

#### Impliquer les pouvoirs publics

- Mobiliser les élus
- Sensibilisation des donneurs d'ordre
- Favoriser la commande public
- Former les prescripteurs

#### Se doter d'outils opérationnels et juridiques

- Urbanisme
- Cartographie et recensement
- Marché public

Mais aussi ...

#### ... Moderniser l'image de la PS !

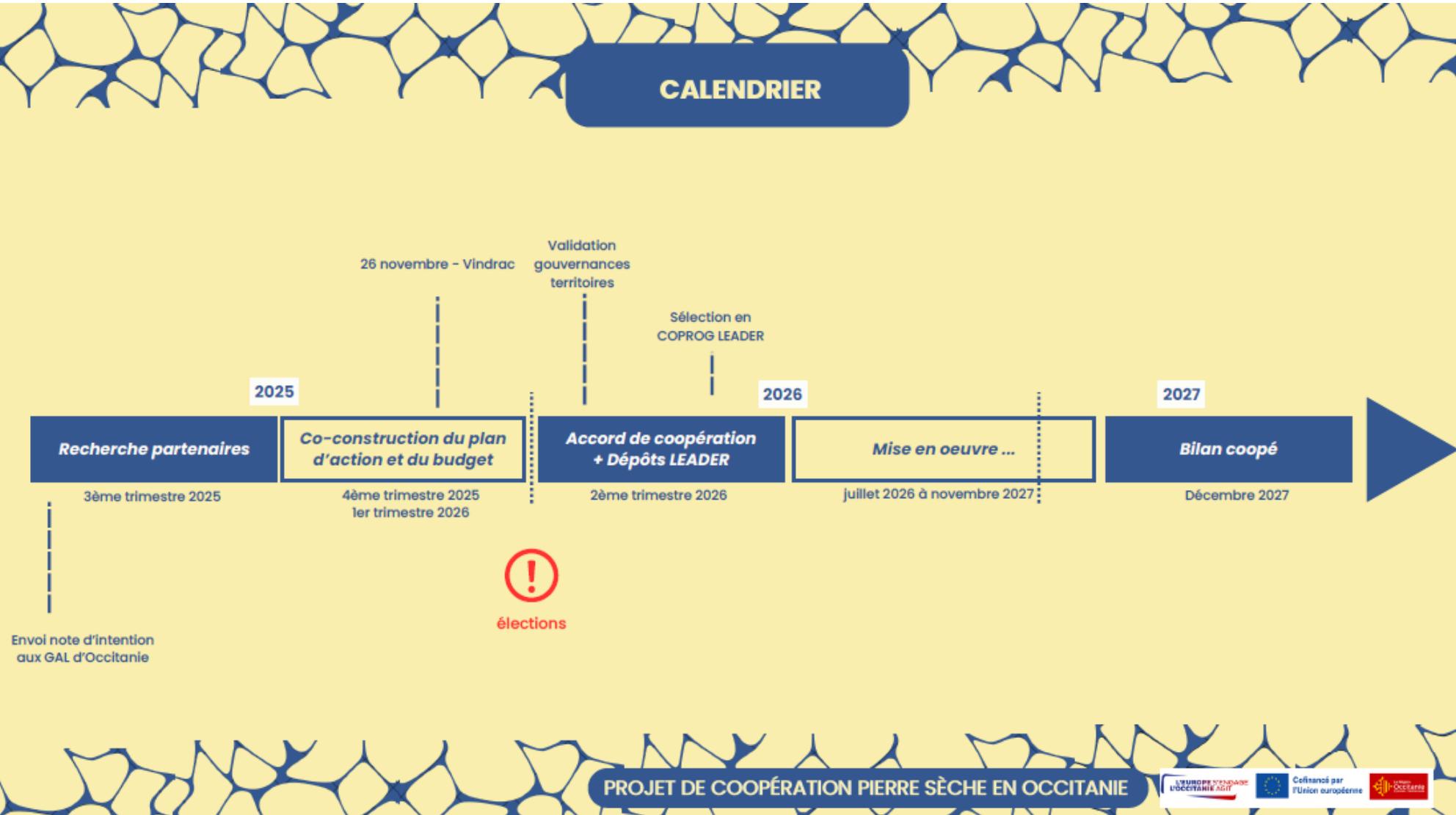
- Un réponse aux enjeux contemporains
- Impliquer la population



# Pierre Sèche

## Emergence d'un projet de coopération LEADER

### CALENDRIER





# Calendrier 2026



# Calendrier 2026

## ETAPE 1 : Election des conseillers municipaux et intercommunautaires

Scrutins municipaux

Election des maires et adjoints

Désignation des conseillers communautaires

15/03/2026  
1er tour

22/03/2026  
2ieme Tour

29/03/2026

24/04/2026

22/05/2026

## ETPAE 2 : Installation des conseils communautaires

Convocation du 1er conseil communautaire

Elections des Présidents, VP et membres du bureau



## ETAPE 3 : Installation du PETR

Convocation au Conseil Syndical

Election du Président, des VP et des membres du Bureau





# Calendrier 2026

## Propositions d'organiser une conférence des maires

- 2<sup>ième</sup> Quinzaine de février
- Présentation du bilan du PETR
- Point sur Cap 26/32
- Actualités financement 2026

## Propositions d'organiser un comité de pilotage « Récup'Eau »

- Bilan de l'activité 2025
  - Point d'ajustement du dispositif
- En présence de l'AEAG, Région, Syndicats BV...

Quelle date ? →

\_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_



Merci pour  
votre attention